



500, Place d'Armes, 25^e étage, Montréal (Québec) H2Y 2W2
514 287-TRAM / www.amt.qc.ca/grandsprojets

Décembre 2008

Projet Train de l'Est : lien Mascouche-Terrebonne-Repentigny

6211-14-008

LE TRAIN DE L'EST

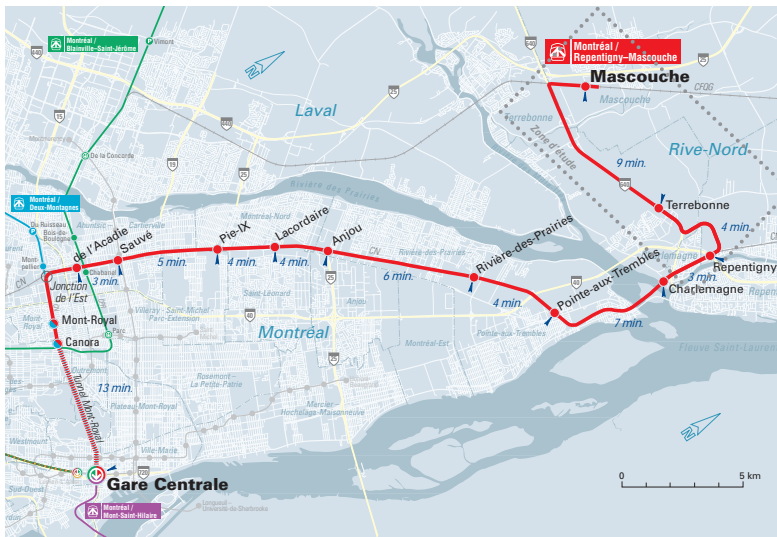
LE PROJET DE L'AMT



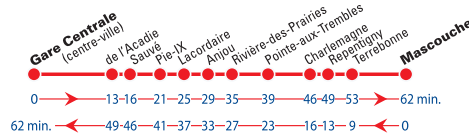
Agence métropolitaine de transport



TRACÉ DU TRAIN DE L'EST – Mise en service prévue : automne 2010



TEMPS DE PARCOURS ESTIMÉS



Note : le nom des gares est à confirmer

HORAIRE PROJÉTÉ

- 5 départs en pointe AM et PM
- 1 aller-retour en mi-journée
- 1 retour en pointe AM et PM
- 1 aller-retour en soirée

TARIFICATION MENSUELLE 2008 (majorée annuellement)

Zone 5 (Charlemagne, Repentigny, Terbonne)	ORDINAIRE	INTERMÉDIAIRE	RÉDUIT
Carte TRAM (Train, autobus, métro)	133,00 \$	106,00 \$	80,00 \$
Carte TRAIN (Train seulement)	113,00 \$	90,50 \$	68,00 \$
Zone 6 (Mascouche)			
Carte TRAM (Train, autobus, métro)	159,00 \$	127,00 \$	95,50 \$
Carte TRAIN (Train seulement)	135,00 \$	108,00 \$	81,00 \$

Des tickets-tram unitaires ou en carnets de 6 tickets sont également disponibles.

CARACTÉRISTIQUES DES LOCOMOTIVES BI-MODES

- Locomotive électrique et diesel pouvant passer d'un mode à l'autre en mouvement
- Permet le fonctionnement en cas de panne électrique ou panne d'un moteur diesel
- Possibilité de fonctionnement au bio-diesel (dans une proportion de 20%)
- Normes sonores et sécuritaires les plus récentes
- Système de diagnostic communiquant directement avec le centre de contrôle de l'AMT pour plus de fiabilité et de sécurité

ÉTAPES D'ACQUISITION DES VOITURES ET LOCOMOTIVES

30 voitures à deux étages

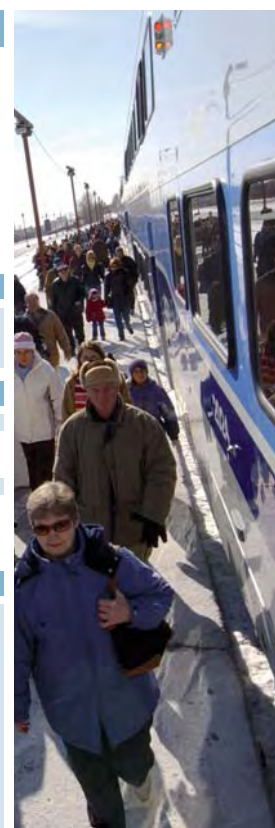
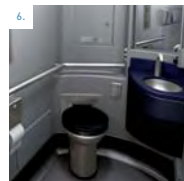
- Contrat octroyé à BOMBARDIER : décembre 2007
- Début de la livraison : 2010

5 locomotives bi-modes

- Contrat octroyé à BOMBARDIER : août 2007
- Début de la livraison : 2012
- Location intermédiaire de locomotives pour la mise en service du Train de l'Est

CARACTÉRISTIQUES DES VOITURES

1. Voitures à deux étages en acier inoxydable construites par Bombardier Transport
2. Design unique permettant de voyager dans le tunnel Mont-Royal (gabarit réduit)
3. Voitures dotées d'une grande capacité : 142 sièges ergonomiques et pouvant accueillir jusqu'à 200 clients
4. Voitures accessibles aux personnes à mobilité réduite (porte pour quais hauts)
5. Niveau intermédiaire spacieux et équipé de bancs
6. Toilette biologique dans chaque voiture de bout de train
7. Emplacements pour vélos à l'étage intermédiaire
8. Système d'information audiovisuel muni d'interphones reliant les passagers à l'équipe de train



LES AMÉNAGEMENTS PRÈS DE CHEZ VOUS

GARE MASCOUCHE



Les installations (quai, stationnement, débarcadère pour autobus) de la gare Mascouche seront situées entre le boulevard Industriel et l'emprise ferroviaire du CP. Une aire d'entretien et de stationnement pour les locomotives et les voitures sera aménagée entre le quai et la voie ferrée du CP. Cette gare possédera les spécifications techniques suivantes :

- Débarcadère pour autobus dans le stationnement P-1, à l'est de la rue Notre-Dame
- Espaces de stationnement comprenant 434 places (290 places additionnelles sont prévues dans une phase 2)
- Plateforme surélevée permettant l'accès aux trains pour les personnes à mobilité réduite.

GARE REPENTIGNY



Le quai de la gare Repentigny s'insèrera dans le secteur sud-ouest de la ville de Repentigny, sous les structures de l'autoroute 40 et à l'est du boulevard Pierre Le Gardeur. Les espaces de stationnement et le débarcadère pour les autobus seront situés de part et d'autre de l'emprise ferroviaire du CN. Cette gare possédera les spécifications techniques suivantes :

- Débarcadères pour autobus à partir du boulevard Pierre-Le Gardeur et de la rue Notre-Dame
- Espaces de stationnement comprenant 915 places (phases 1 et 2)
- Plateforme surélevée permettant l'accès aux trains pour les personnes à mobilité réduite

LES AMÉNAGEMENTS PRÈS DE CHEZ VOUS

GARE TERREBONNE



Le quai de la gare Terrebonne sera situé à dans la partie centrale de l'autoroute 640, alors que les espaces de stationnement et le débarcadère pour autobus seront situés du côté sud de l'autoroute 640. Une passerelle couverte traversant la voie « est » de l'autoroute 640 permettra aux usagers d'accéder au quai de la gare. Cette gare possédera les spécifications techniques suivantes :

- Débarcadère pour autobus à partir de la rue Marcel-Therrien
- Espaces de stationnement comprenant 700 places (709 places additionnelles sont prévues dans une phase 2)
- Plateforme surélevée permettant l'accès aux trains pour les personnes à mobilité réduite

GARE CHARLEMAGNE



La gare Charlemagne sera située dans la portion sud de la ville de Charlemagne, au sud-ouest du boulevard Céline-Dion. Le quai longera l'emprise ferroviaire du CN et la gare sera desservie par une aire de stationnement située à l'est de la voie ferrée. Cette gare possédera les spécifications techniques suivantes :

- Débarcadères pour autobus sur le boulevard Céline-Dion et le chemin Saint-Charles
- Espaces de stationnement comprenant 306 places
- Plateforme surélevée permettant l'accès au train pour les personnes à mobilité réduite